



MAIRIE D'EYGURANDE-GARDEDEUILH

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 10 octobre 2024

Date de convocation du Conseil Municipal : 30 septembre 2024

Conseillers en exercice : 10

Conseillers présents : 08

Conseillers votants : 10

L'an deux mille vingt-quatre, le 10 octobre, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du Conseil Municipal d'Eygurande-et-Gardedeuil, sous la présidence de Guy PIEDFERT, Maire.

Étaient présents : MMES Dominique COLAS, Céline SIWULA, Louissette THOUVENIN, Nadine FAURE, Evelyne CHAILLAT, MM Guy PIEDFERT, Daniel GONTHIER, Michel PERRIER,

Étaient Excusés : Gwendoline BREULAUD (pouvoir à Mme Evelyne CHAILLAT), Nicolas PASCAL (pouvoir à M GONTHIER Daniel)

Étaient Absents :

Secrétaire de séance : Dominique COLAS

1. Conclusion du Commissaire-enquêteur suite à l'enquête publique « Les petite fontaines »

Discussion : Le Commissaire-enquêteur a rendu ses conclusions le 19 septembre, émettant un avis favorable sans recommandation ou réserve. Le Maire propose la vente d'une partie du chemin rural N°38 « Les Petites Fontaines ».

Décisions : Le Conseil Municipal décide à l'unanimité, d'autoriser la vente d'une partie du chemin rural N°38 « Les Petites Fontaines », d'adresser un courrier aux propriétaires riverains pour les mettre en demeure d'acquérir les terrains attenants à leurs propriétés, de désigner le Cabinet Géomètre GEOVAL pour finaliser tout document d'arpentage nécessaire, et de procéder à la rédaction de l'acte administratif (ATD).

2. Participation à l'action « Elu.e.s Rural.e.s Relais de l'Égalité » (ERRE) et désignation d'un élu relais au sein du Conseil Municipal

Discussion : Le Maire présente l'action « Elu.e.s Rural.e.s Relais de l'Égalité » (ERRE) lancée par l'AMRF, qui vise à lutter contre la violence faite aux femmes et toute forme de discrimination dans les territoires ruraux. L'action se décline autour de trois axes : la désignation d'un élu référent au niveau départemental, l'identification des élus volontaires pour être « relais de l'Égalité » au niveau du conseil municipal, et la formation des élus relais à la lutte contre la violence faite aux femmes et toute forme de discrimination.

Décisions : Le Conseil Municipal décide à l'unanimité, de soutenir cette action et de désigner Mmes Louissette THOUVENIN et Evelyne CHAILLAT comme « élu.e rural.e relais de l'Égalité » au sein du Conseil Municipal.

3. Admission en non-valeur

Discussion : Le Comptable Public du Trésor indique qu'il n'a pas engagé de poursuite contentieuse au recouvrement d'un titre de recette émis en 2021 d'un montant de 0.42€, correspondant au loyer du mois de mars 2021 de 370.42€, en raison d'un seuil de poursuite inférieur à 15 euros.

Décisions : Le Conseil Municipal décide à l'unanimité, d'admettre en non-valeur le produit correspondant à cette créance pour un montant de 0.42€ et d'imputer cette somme à l'article 6541 du budget principal 2024.

*2661 Route de Royan
24700 EYGURANDE-GARDEDEUILH
TÉL : 05.53.80.40.10
Mairie-eygurande@orange.fr*



MAIRIE D'EYGURANDE-GARDEDEUILH

4. Mise en place Prélèvement SEPA pour paiement des loyers communaux

Discussion : Le Maire rappelle que la Commune perçoit des recettes au titre du paiement des loyers communaux et propose d'offrir aux usagers de nouvelles modalités de paiement, notamment le prélèvement automatique.

Décisions : Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité, la mise en place de ce mode de paiement et mandate le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

5. Achat Maison centre Bourg

Discussion : Le Maire expose la proposition de vente du bien immobilier cadastré section WL numéro 174 par les héritiers de Madame ... , au prix de 145 000 euros. Suite à la visite du bien et au passage de l'ATD, le Maire propose d'acquérir cette maison pour la réhabiliter en 5 logements locatifs.

Décisions : Le Conseil Municipal décide de remettre l'achat de la maison à l'ordre du jour d'un prochain conseil municipal et d'attendre l'étude du projet par l'ATD.

6. Contribution au financement du poste de Conseiller numérique

Discussion : Le Maire rappelle que la Communauté de Communes Isle Double Landais (CCIDL) a créé un poste d'agent numérique et que la commune doit verser une contribution au titre de sa propre contribution, s'élevant à 933.52€.

Décisions : Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité, la prospective de répartition de financement du Conseiller numérique 2021-2022-2023, la prospective de répartition à charge en fonction de la population, les termes de la convention de partenariat entre la CCIDL et la Commune d'Eygurande-Gardedeuilh, et autorise le Maire à signer la convention et à procéder au versement de la somme de 933.52€.

7. Autorisation d'utiliser la protection juridique

Discussion : Le Maire expose que la collectivité doit défendre ses intérêts et contester la décision de non reconnaissance du sinistre par Monsieur LOTTERIE, Président de la CCIDL, et que la protection juridique de la collectivité permet de saisir le tribunal administratif pour contester la non-reconnaissance du sinistre.

Décisions : Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité, le Maire à utiliser la protection juridique de la collectivité pour saisir le tribunal administratif afin de contester la non-reconnaissance du sinistre par Monsieur LOTTERIE, Président de la CCIDL.

8. Indemnisation du Commissaire-enquêteur

Discussion : L'arrêté municipal du 06 août 2024 fixant les modalités d'organisation d'une enquête publique unique portant sur l'aliénation de portions du chemin rural n°38 « les petites fontaines » est évoqué. Le montant des indemnités dues au commissaire-enquêteur, est fixé à 633.76€, dont 528€ de vacations, 55.76€ de frais de déplacement et 50€ de frais de dossier.

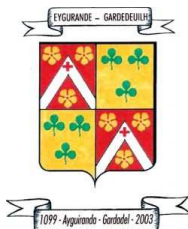
Décisions : L'indemnisation du Commissaire-enquêteur est approuvée.

-Achat de la Maison centre Bourg, Après avoir examiné la proposition d'achat à 130000€, les héritiers ont refusé l'offre. Le conseil municipal a donc décidé d'attendre le projet chiffré et dessiné de l'ATD avant de se prononcer sur l'achat de la maison.

Nadine a soumis l'idée de dédié un local pour accueillir un réflexologue et un naturopathe.

Evelyne a soulevé une objection concernant l'achat de la maison et a estimé qu'il n'était pas correct de laisser les travaux à la charge du prochain conseil municipal. Monsieur le maire a rappelé que cela avait déjà été fait par le passé.

*2661 Route de Royan
24700 EYGURANDE-GARDEDEUILH
TÉL : 05.53.80.40.10
Mairie-eygurande@orange.fr*



MAIRIE D'EYURANDE-GARDEDEUILH

Il a également été évoqué la possibilité de vendre la petite maison et le terrain constructible d'environ 3000m² pour aider au financement du projet.

L'ATD envoie un dessinateur pour prendre toutes les mesures nécessaires à la réalisation du projet.

Monsieur le Maire a rendez-vous avec Monsieur le sous-Préfet le 22 octobre 2024 à 10h afin de connaître les subventions auxquelles notre collectivité territoriale pourrait prétendre.

Le conseil municipal s'est engagé à poursuivre les discussions et les études nécessaires pour aboutir à une décision finale sur l'achat de la maison « centre Bourg ».

- Salle des fêtes : Il a été convenu que le référent de la salle des fêtes serait Elle devra effectuer l'état des lieux à l'entrée et à la sortie de la salle des fêtes. Elle sera également responsable de la remise des clefs d'entrée et de sortie.
- Travaux à l'école mairie : Le chauffage sera installé pendant les vacances de février 2025.
- Octobre rose : La marche aura lieu le 19 octobre 2024 et débutera à 10h. Le parcours sera d'environ 6 km.
- Conseil d'école : une date sera retenue au mois de novembre pour le conseil d'école.
- Séminaire de l'école : Monsieur le Maire a participé à ce séminaire et a été présent aux côtés de 2 élus et 26 enseignants. Il est intervenu sur l'affectation des enseignants, notamment sur le fait qu'ils soient affectés 3 jours avant la rentrée et à plus de 45 km de leurs domiciles.
- Projet de dictée : Il a été décidé d'organiser une dictée et d'associer l'école à ce projet.
- Cérémonie du 11 novembre : La cérémonie aura lieu à 11h30, suivie d'un repas citoyen à la salle des fêtes à 12h30. Monsieur le Maire a invité l'instituteur à se joindre à eux. L'installation de la salle des fêtes aura lieu le lundi 11 novembre à 9h30.
- Congrès départemental des maires : Monsieur le Maire a demandé qui souhaitait l'accompagner à ce congrès qui se tiendra le 25 octobre 2024 à Périgueux.
- France Service : Il a été annoncé que France Service était fermé à Montpon-Ménéstérol et que les employés étaient actuellement en formation à Mussidan.
- Rencontre avec le Gendarme référent : la participation citoyenne va être relancée.
- Réunion de bureau : Une réunion de bureau est prévue le jeudi 17 octobre 2024 à la CCIDL.
- Réunion "chemins ruraux" : Une réunion sur les chemins ruraux est prévue le 15 octobre 2024 à 15h.

La séance a été clôturée à 21h15 par le maire.

*2661 Route de Royan
24700 EYURANDE-GARDEDEUILH
TÉL : 05.53.80.40.10
Mairie-eygurande@orange.fr*